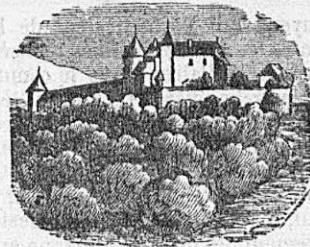




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12²⁷ (d. j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 5⁴⁵ 10³⁰ 13⁰⁵ (13⁴⁰) 17⁵⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.—
 » . . . 6 mois » 3.—
 Étranger . . . 1 an » 10.—
 » . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité.
 (Cercle catholique, 1er étage)

Autour d'un parti agraire.

Diverses assemblées se sont tenues dans le Lac, en vue de la fondation, dans ce district, d'un parti agraire.

Voici, en quelques mots, l'histoire de ce mouvement agraire :

Le 9 janvier dernier, une assemblée d'environ 50 personnes, composée pour la plupart de paysans protestants du Lac, décida subitement, à Gempnach, la fondation d'un parti agraire. Cette assemblée nomma un comité provisoire chargé d'élaborer un projet de statuts.

Contrairement à son mandat, ce comité convoqua, sur invitations personnelles, une nouvelle assemblée à Jentes, pour le dimanche suivant.

La physionomie de cette assemblée (entre 50 et 60 personnes) n'était plus la même que celle de Gempnach, un certain nombre de participants catholiques du district y figurant. Bien qu'ici les neuf dixièmes des participants n'avaient jamais pris part à une discussion sur l'organisation des paysans, la question fondamentale n'y fut de nouveau pas discutée. Un orateur, qui arrêta l'attention à ce sujet, fut interrompu dans son discours par le président. De même, la proposition de convoquer une réunion plénière avec le parti libéral, pour y discuter la question à fond, fut écartée.

Ainsi, les radicaux du Lac se trouvaient devant le fait nouveau, c'est-à-dire la convocation d'une assemblée à Chiètres, où un orateur du dehors, invité par les organisateurs, tint un discours sur la politique agraire. Le parti libéral décida, pour le dimanche 13 février, une réunion à Ried, pour y discuter à fond la question de la fondation d'un groupe politico-agraire, son utilité, ses avantages et ses désavantages. Il s'agit là surtout d'une affaire purement interne, qui demande avant tout un éclaircissement sur le terrain cantonal.

Voilà donc sommairement l'exposé de ce mouvement. En deux mots, en voici maintenant les causes :

L'idée générale de fonder un parti agraire découle des circonstances. Certains sont arrivés à n'envisager aujourd'hui que le côté pratique et matériel de la vie; la lutte sur le terrain des idées n'est bientôt plus qu'une chimère pour eux.

Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour constater que chaque catégorie d'intérêt se groupe pour défendre son capital, ses aspirations et pour faire triompher ses revendications.

Cependant, serait-il bien indiqué, chez nous, de fonder un parti agraire?

Les premières offensives qui ont été livrées dans le Lac furent menées par des intéressés. Il nous semble qu'un parti agraire ne se justifie nullement dans notre canton. Voici quelques raisons qui confirment notre

opinion.

1. Notre Grand Conseil compte 115 députés, dont 70 environ sortant directement de la campagne. Dans le district du Lac, sur 13 députés, nous avons 9 campagnards; dans la Sarine, 14 paysans sur 32 députés; Singine, 14 sur 17; Gruyère, 15 sur 32; Glâne, 9 sur 12; Broye, 6 sur 13; Veveyse, 3 sur 7. Reconnaissons que notre Grand Conseil est le type parfait du parti agraire. Loin de nous l'idée de vouloir critiquer ce fait. Il est même très heureux et, du reste, il répond parfaitement à la réalité, puisque notre canton, à part Fribourg, est complètement agricole. Inutile donc de vouloir comparer notre petit pays avec le vaste Etat de Berne, d'où est sortie l'initiative de la fondation d'un parti agraire. Déclarons quant à l'argument de la représentation parlementaire, qu'il est irréfutable, puisqu'il est impossible de rêver une aussi belle représentation de l'élément agraire.

2. Est-il nécessaire que les agriculteurs se lèvent contre les bolchévistes fribourgeois? Non. Ceux-ci sont si peu nombreux, que ce serait vouloir prendre d'assaut des taupinières.

3. Dans ce troisième argument, on est à se demander si notre agriculture est prétéritée dans le domaine des subsides que lui accorde l'Etat. Nous ne le croyons pas, heureusement, puisque, au budget de 1921, on voit figurer un montant de 942.700 fr. pour le développement et l'amélioration de notre économie nationale: l'agriculture, sans compter les sommes allouées aux communes se chiffant pour la construction de routes à 86 mille 900 fr., et celles pour les endiguements de cours d'eau s'élevant à 232.850 francs.

En plus, pour quelqu'un qui suit les délibérations des députés, il est convaincu que ce que l'agriculteur demande lui est accordé. Encore une fois, répétons-le, nous en sommes très heureux. Mais nous constatons, pour bien montrer à ceux qui poussent au mouvement, qu'ils n'ont aucune raison sérieuse de fonder un nouveau parti qui n'aurait aucun but, puisque toutes les aspirations agricoles sont atteintes par le Grand Conseil actuel. Autre chose serait si nos agriculteurs avaient des traitements à sauvegarder, des allocations à solliciter, comme c'est le cas pour certains groupements sociaux. Rien donc ne milite en faveur de ce nouveau parti; le mouvement qui se dessine est le propre de quelques arrivistes qui, probablement, espèrent se hisser sur la sellette politique.

Restons-en, pour l'instant, aux partis historiques auxquels on fera des améliorations nécessaires, des retouches urgentes, pour les mettre en harmonie avec les idées modernes.

Voici maintenant, en quelques li-

gues, ce qui s'est passé à l'assemblée de Ried, dimanche dernier :

Environ 200 personnes des différentes régions du district étaient présentes pour s'orienter sur la question de la fondation d'un parti agraire.

Présidée d'abord par M. Samuel Gutknecht, gérant de la cidrerie de Morat, l'assemblée fut ensuite dirigée par M. le député Gutknecht.

M. H. Liechti, ancien conseiller national, démontra l'inutilité de former un parti agraire dans le district du Lac, qu'il représente comme une petite Suisse où les deux nationalités allemande et française vivent en parfaite harmonie, où la tolérance entre catholiques et protestants ne donne jamais lieu à aucune difficulté, où les querelles politiques de jadis ont disparu, où conservateurs et libéraux combattent contre les éléments de désordre, où, enfin, la représentation du Lac au Grand Conseil est en grande partie agricole.

Puis notre honorable représentant au Conseil d'Etat, M. Buchs, directeur des Travaux publics, parla en allemand, aux grands applaudissements de toute l'assemblée. Notre magistrat fribourgeois commenta la brochure du Dr Laur relative à la politique agraire, qui déclare que les partis agraires doivent se fonder dans les cantons qui en ressentent la nécessité. Or ce n'est pas le cas pour Fribourg. Notre Grand Conseil compte 70 députés environ sur 115 membres et ces messieurs ont les qualités requises pour faire triompher les revendications de la classe paysanne. De plus, la politique économique peut être faite par les syndicats agricoles et les sociétés d'agriculture; la politique pure, c'est tout autre chose. En conséquence, restons-en au *status quo*.

M. Samuel Gutknecht montra les difficultés qui surgissent en Argovie, où les confessions religieuses sont différentes, pour la fondation d'un parti agraire. C'est le même cas chez nous. A Berne et à Zurich, c'est tout autre chose, car l'élément agricole doit faire front contre les extrémistes.

M. le député Friolet s'est aussi prononcé contre le principe d'un parti agraire. Il en est de même des orateurs MM. Steiner, syndic de Meyriez, et Fritz Kramer, à Lourtens.

M. Ruprecht, conseiller communal, à Morat, préconise un terrain d'entente entre partisans et opposants.

Se sont prononcés en faveur du parti agraire: MM. Jacob Etter, à Ried, Camille Etter, à Champagny, Ritz, instituteur, à Chiètres, et Fritz Mæder, à Buchillon.

Finalement, l'assemblée vota une résolution, invitant le comité du parti libéral-démocratique et le comité provisoire à se réunir et à s'entendre. Une séparation entre les citoyens du Lac serait funeste à tous points de vue.

La Fédération vaudoise des jeunes campagnards, qui compte plus de 3000 membres, a discuté, dans sa dernière assemblée générale, la question d'un parti agraire.

Voici les principales opinions qui ont été émises à ce sujet par des personnalités de marque, entre autres M. le conseiller fédéral Chuard, M. le Conseiller d'Etat Porchet, M. Albert Janton, qui, par des démonstrations convaincantes, sont arrivés à faire repousser, à la presque unanimité d'une imposante assemblée, la proposition de la fondation d'un parti agraire.

La création d'un parti de paysans, a-t-il été dit, entraînerait, en effet, immédiatement celle d'un parti de citadins; elle aurait pour effet de diminuer considérablement l'influence politique des agriculteurs vaudois, de les priver de nombreux moyens d'action et de les contraindre à vivre dans l'isolement.

La constitution d'un parti agraire aurait pour effet l'émiettement des partis politiques historiques, lesquels réunissent dans leur sein des citoyens appartenant à toutes les classes, mais poursuivant un but et un idéal communs. Ils représentent l'union, tandis que la fondation d'un parti agraire conduirait fatalement à la lutte des classes.

En somme, la constitution d'un parti agraire mettrait en opposition les habitants des champs et ceux des villes, dont il est injuste de dire qu'ils sont hostiles à l'agriculture.

NOUVELLES SUISSES

Le trafic commercial avec la France. — Le gouvernement français vient de faire connaître sa réponse au sujet de la proposition suisse concernant l'exportation de nos montres en France, ainsi que des broderies. Il se déclare disposé à accepter la proposition suisse sauf en ce qui concerne le contingent des montres en or, qui resterait régi par l'ancienne convention. Le nouvel accord partirait du 1^{er} novembre 1920 et sera valable pour une durée de huit mois. Mais son acceptation est conditionnelle. La France pose cette condition que, pendant toute la durée de l'accord, la Suisse devra s'engager à ne pas apporter, sans entente préalable, n'importe quelle modification au régime actuel des importations françaises en Suisse.

(C'est donc un premier accroc aux mesures protectionnistes que les Chambres fédérales viennent de voter.)

Les intermédiaires dans le commerce. — Dans une de ses séances, le Conseil fédéral a invité les départements compétents et l'office de l'alimentation à rechercher les

acheteur de
chevaux
pour
poucherie
BAUDÈRE
d de chevaux
l'Ecu, BULLE.

Salsepareille
ugineux.
préparation contre
générale, anémie,

e Aug BARRAS
BULLE

s séchés
r électrique

es, non pelées, pom-
pelées, sont offerts à
ntageux, par la So-
nification des
VIN.
ntés les prix.

ouvert

que français.
omards, crevet-
ich régalia aux
nagueraux au vin
bis.

erie fine.

is Treyvaud

BULLE

s d'escompte.
téléphone.

endre

itière, un grand
in.

adresse, à vendre

on char

un cheval.
à Morand Au-
perce de bois, Broc.

endre

de vie

fruits

ur.
chantillons et prix.
Hofstetter,
nidoux Gare.

x tumeurs.

endre

ns de tabac

4 fr. le pain d'en-
eg, franco contre
it.

Bersier Arthur,
Cugy, Broye.

mande

eune fille

s travaux dans un
de Bulle.

à Publicitas S.

ouer

mbre meublée

au soleil.
à Publicitas S.
ous P. 484 B.

ENDRE

60 fr., 3 lits, 2
cuivre, 1 tîne à
nge à poêle et 1

à Publicitas S.
ous P. 484 B.

es meublées

Mme Vve Tor-
de Tréme.

moyens qui permettraient de lutter contre les gains injustifiés réalisés par les intermédiaires dans le commerce des marchandises. Le Conseil fédéral désireux que la baisse, enregistrée sur le marché mondial pour beaucoup de marchandises, profite le plus tôt possible à la consommation suisse, désireux, d'autre part, que le modeste relèvement des droits de douane auquel on pourra éventuellement recourir ne constitue pas le point de départ d'une hausse injustifiée des prix, a décidé dans sa séance du 14 février ce qui suit :

1. Le Département de l'économie publique et l'office de l'alimentation sont chargés de constater, par l'intermédiaire de commissions dans lesquelles seront représentées les associations économiques spécialement intéressées, les prix actuels d'importation et de détail des principales marchandises.

2. D'examiner s'il ne serait pas possible, grâce à des pourparlers avec les associations intéressées, d'établir des normes équitables pour la vente des marchandises et si l'on n'y parvient pas, à parer aux abus en publiant régulièrement les prix d'importation et de détail, autrement dit en éclairant le public.

Les recettes douanières. — Les recettes des douanes se sont élevées au mois de janvier 1920 à fr. 8,312,017.77, et en janvier 1921 à fr. 7,414,206.09. Diminution des recettes en 1921, fr. 987,810.98.

Le bétail suisse à Buenos-Ayres. — Sous le patronage de la commission des syndicats d'élevage suisses, M. Burghi, d'Arth (Schwytz), vient d'expédier 36 têtes des plus beaux échantillons de nos trois races de bétail bovin suisse à destination de l'exposition internationale de laiterie qui aura lieu à Buenos-Ayres au mois de mai prochain. C'est la première fois que sera exposée en Argentine la race brune qui y est encore inconnue.

Le Siège de la S. d. N. — La Liberté de Paris déclare que, vu le refus de la Suisse d'accorder le droit de passage aux troupes de police de la S. d. N., il est sérieusement question, dans les milieux officiels français, de transférer le siège de la Ligue à Bruxelles. La *Tagnacht*, reproduisant cette nouvelle, ajoute joyeusement : « Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que le « Théâtre » soit transféré à Bruxelles. »

Nous voyons percer le bout de l'oreille, remarque à ce propos le *Démocrate*. La campagne contre le passage des contingents de police n'a évidemment qu'un but : brouiller la Suisse avec la Société des Nations.

Un nouvel avion Dornier. — La Société suisse de navigation aérienne « Ad Astra » a présenté mardi un nouvel appareil à des représentants de la presse.

Cet appareil, qui sort des usines Zeppelin, est un monoplane Dornier construit tout en métal (acier et aluminium). Six personnes peuvent commodément prendre place dans sa cabine, fermée et munie de fenêtres. Ce monoplane et quelques autres du même modèle sont destinés à assurer un service aérien Lindau Genève, avec correspondance aux lignes Allemagne-Suède, Allemagne-Prague, France-Espagne, etc.

Des pourparlers sont en cours avec le Département des chemins de fer pour obtenir une subvention fédérale.

Le nouvel appareil est provisoirement affecté au transport des voyageurs à l'intérieur de la Suisse. Son

moteur, d'une puissance de 200 chevaux, peut imprimer une vitesse de 160 kilomètres à l'heure.

Genève. — Un krach. — Les sociétaires de la Banque commerciale genevoise en déconfiture ont voté la liquidation de la Banque. Le déficit est de 2 millions ; on espère réaliser le 70 % des créances.

Tessin. — Explosions. — A Lugano, dans la nuit de lundi à mardi, une forte explosion s'est produite devant la villa du conseiller national Vigizi, président du comité libéral cantonal.

Un bon nombre de vitres de la villa ont été brisées et quelques murs légèrement lézardés.

— A Ravechia, quartier de Bellinzona, un ouvrier mineur avait déposé un petit sac de poudre dans sa cuisine, à quelque distance du foyer. Au moment où il venait le reprendre, le petit sac a éclaté, blessant grièvement l'ouvrier, un nommé Valenti, et sa sœur. Leur état est très grave.

La maison a été très endommagée.

Berne. — Mortel accident de chasse. — L'employé de chemin de fer Gottfried Roggli, de Hinwil, 22 ans, marié, a reçu la décharge de son flobert alors qu'il braconait. Le projectile pénétra dans le ventre. Il eut encore la force de se traîner vers une ferme située à 400 mètres, où il déclara que des braconniers avaient tiré sur lui. L'enquête montra qu'il s'était blessé lui-même par imprudence. Il le reconnut par la suite. Le blessé fut transporté à l'hôpital de Rütli où il mourut peu après. Il laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

Evasion. — Dans la nuit du 13 au 14 février, à 3 heures du matin, le détenu Karl Otto Kern a réussi à s'enfuir de Thorberg où il était emprisonné pour avoir assassiné Mme Widmer, à la Genfergasse, à Berne, en 1918.

Vaud. — Un meurtre à Châtillon sous Oron. — Le meurtrier se fait justice. — Louis Piretti, 27 ans, italien, ci-devant mobilisé, travaillant chez son oncle, marchand de meubles et menuisier à Châtillon-sous-Oron, s'étant glissé furtivement dans la cuisine de M. Louis Vollet, cafetier à Châtillon, où il prenait pension, a tué d'un coup de revolver derrière l'oreille la belle sœur de M. Vollet, Mlle Lucie Delacrétaz, âgée de 19 ans, puis il s'est tué lui-même.

On ignore les motifs du crime.

Incendie à Grandson. — Un incendie dont la cause n'est pas encore connue a éclaté mercredi, vers 13 heures. Il a détruit les séchoirs de la fabrique Vautier frères, à la Rue Haute, à Grandson. Ces séchoirs étaient situés à quelque distance de la fabrique à laquelle ils étaient réunis par une passerelle. La fabrique n'a pas été touchée par le feu. Le bâtiment des séchoirs était bâti en grande en bois. Le feu a été aussi violent que rapide. Une assez forte quantité de tabacs et de cigares ont été détruits. Il n'y a pas d'accident de personne.

Thurgovie. — Piétiné par un boeuf. — A Frauenfeld, un valet de ferme célibataire, nommé Johann-Henrich Knopfli, âgé de 61 ans, originaire de Humlikon (Zurich), a été piétiné par un boeuf. Le malheureux a succombé à ses blessures.

Zurich. — Tragique incendie à Zurich. — C'est en plein tourbillon carnavalesque que s'est déroulé un terrible drame. La maison où l'incendie avait éclaté est à l'angle de

l'Ackerstrasse et de la rue de la Limmat. C'est un immeuble de quatre étages avec toit en terrasse. Quand l'alarme fut donnée, à 4 heures du matin, les locataires avaient déjà la retraite coupée et le feu montait l'escalier avec une vitesse effrayante. Les pompiers dressèrent leur plus grande échelle, mais, par suite d'un obstacle, on ne put l'appuyer franchement à la maison ; un des bras resta en l'air. Sur le toit de la maison incendiée, quatre familles se tenaient en proie à une terreur mortelle. Par toutes les fenêtres s'échappaient des torrents de fumée. Bientôt, pour comble d'horreur, les flammes jaillirent de l'ouverture du toit par où les locataires s'étaient sauvés sur la terrasse. En bas, dans la rue, les pompiers se démenaient au milieu d'une foule énorme où les masques dominaient.

A peine l'échelle avait-elle été approchée du toit que quatre personnes s'y précipitèrent, affolées. Cette panique eut une suite tragique : sous l'excès du poids, l'échelle rompit et les quatre malheureux furent projetés dans l'espace d'une hauteur de 15 mètres : c'étaient les membres d'une famille, parents et enfants ; les infortunés vinrent s'abattre sur le trottoir, où on les releva, les membres brisés. Par une chance incroyable, un pompier, entraîné dans leur chute, n'eut aucun mal.

Quelle scène affreuse que la chute des quatre malheureux ! L'un des enfants fut projeté sur la balustrade d'un balcon, d'où il rebondit dans le vide. Un cri d'horreur et de pitié s'éleva de la foule, répondant aux cris de terreur des infortunés précipités dans l'espace.

Il restait encore des personnes sur le toit. Les pompiers tendirent des bâches pour recevoir celles qui se hasardaient à se jeter du haut de la maison. Une dame s'élança dans le vide et tomba heureusement dans la bâche. Mais une autre, qui la suivit, prit mal son élan et tomba à côté, sur le trottoir, où elle se rompit les membres.

Huit personnes, en tout, ont été portées à l'hôpital. L'une d'elles, un enfant de 12 ans, a succombé.

A L'ETRANGER

Orages en Espagne.

On mande de Cadix que dans une zone de 40 km., les orages ont causé d'importants dommages. Plusieurs centaines de têtes de bétail ont été noyées. Les gendarmes et les douaniers ont épéré de nombreux sauvetages.

La détresse arménienne.

Le général arménien Sebouh est arrivé mardi matin venant de Constantinople. Il a fait la déclaration suivante :

« Je vais rejoindre, à Paris, la délégation arménienne et lui faire un rapport sur la situation actuelle de l'Arménie qui est grave. Menacée par les bolchévistes, envahie par les troupes de Moustapha Kemal pacha, l'Arménie succombera si les Alliés ne viennent au plus tôt à son secours. Le peuple arménien, en outre, est en proie à la famine. Malgré tout, il garde confiance et se refusera à renoncer aux stipulations du traité de Sévres, ce que voudraient lui imposer bolchévistes et kémalistes. La délégation remettra aux Alliés un appel de l'Arménie qui garde en eux la plus entière confiance. Le peuple arménien ne peut pas mourir. Il compte sur les grandes puissances d'Occident pour le sauver. »

En Irlande.

De forts détachements de républi-

cains irlandais ont attaqué, mardi matin, à la gare de Innishannon, dans l'ouest du comté de Cork, un train transportant, outre les voyageurs ordinaires, une quarantaine de soldats.

Les soldats ont répondu aux coups des républicains et un combat acharné s'est livré au cours duquel six soldats ont été blessés ; deux républicains ont été tués et cinq blessés.

Un train de secours, amenant les morts et les blessés, est arrivé en gare de Cork dans l'après-midi.

Un vol de six millions de lires.

Le *Corriere della Sera* annonce que six millions de lires en timbres-poste et en timbres officiels ont été volés à Saronno, pendant la nuit de samedi. On ne possède que peu d'indices sur les auteurs du vol.

Le conflit entre les Soviets et Cronstadt.

Le conflit entre la Russie des soviets et Cronstadt s'est beaucoup accentué. Le Conseil de Cronstadt demande que Trotzky donne immédiatement sa démission. Les matelots menacent de bombarder Pétrograd dans le cas où leurs camarades arrêtés sur les ordres de Trotzky ne seraient pas mis en liberté. Le port de Cronstadt et la marine ballique sont entièrement au pouvoir des matelots.

CANTON DE FRIBOURG

† **M. Eugène Thurler.** — Lundi est décédé, à Fribourg, M. Eugène Thurler, lieutenant-colonel à disposition. M. Thurler était âgé de 57 ans. Il avait pris son premier grade militaire en 1886, où il fut nommé lieutenant, le 26 novembre, et attaché à la 2^{me} compagnie du bataillon 16. Le 26 juillet 1890, il fut promu 1^{er} lieutenant. En 1892, le 26 décembre, M. Thurler fut nommé capitaine et attaché à l'état-major du bataillon 15. Il reçut le galon de major le 6 juillet 1897 et prit le commandement du même bataillon, qu'il garda jusqu'en 1906. Cette année-là, le 6 février, M. Eugène Thurler fut élevé au grade de lieutenant-colonel et appelé à la tête du régiment de landwehr 34. Il échangea ce commandement, deux ans plus tard, contre celui du régiment 6, formé des bataillons 15, 16 et 17. Il fut mis à disposition en 1909.

M. Eugène Thurler était un homme d'une grande courtoisie.

Approbation de taureaux, verrats, boucs et béliers.

Les éleveurs des localités sous-mentionnées sont informés que les expertises pour l'approbation des taureaux, verrats, boucs et béliers destinés à la reproduction auront lieu les jours indiqués ci-après :

Lundi 21 février : 8 h. matin, Marly, place de l'auberge ; 8 1/2 h., Le Mouret, place de l'auberge ; 9 h., Treyvaux, place de l'auberge ; 10 h., La Roche, champ de foire ; 10 1/2 h., Villarvolard, place de l'auberge ; 11 h., Charmey, place de l'auberge ; 1 1/2 h., Epagny, place l'auberge ; 2 h., Bulle, champ de foire ; 3 h., Vuippens, place de l'auberge ; 3 1/2 h., Le Bry, place de l'auberge.

Mardi 22 février. — 8 h., Posieux, place de l'auberge ; 8 1/2 h., Farvagny-le-Grand, place de l'auberge ; 9 h., Villarod, place de l'auberge ; 9 1/2 h., Orsonnens, place de l'auberge ; 10 h., Vuisternens-dev.-Romont, place du Cerle ; 10 1/2 h., Sâles, pl. de l'auberge ; 11 h., Le Crêt, place de l'auberge ; 11 1/2 h., Châtel St-Denis, champ de foire ; 2 h., Semsales, place

acqué, mardi ma-
ishannon, dans
Cork, un train
es voyageurs or-
taine de soldats.
endu aux coups
combat acharné
quel six soldats
républicains ont

rs, amenant les
est arrivé en
près midi.

millions
es.

Sera annoncée
es en timbres-
officiels ont été
dant la nuit de
de que peu d'in-
du vol.

les Soviets
tadt.

Russie des so-
st beaucoup ac-
e Cronstadt de-
onne immédiate-
es matelots me-
Pétrograd dans
des arrêtés sur
ne seraient pas
de Cronstadt
ont entièrement
ts.

FRIBOURG

Thurler. —
ribourg, M. Eu-
nant colonel à
er était âgé de
s son premier
886, où il fut
e 26 novembre,
mpagnie du ba-
let 1890, il fut
En 1892, le 26
fut nommé ca-
l'état-major du
le galon de ma-
et prit le com-
bataillon, qu'il
Cette année là,
ne Thurler fut
utenant-colonel
u régiment de
gea ce comman-
us tard, contre
formé des ba-
il fut mis à dis-

était un homme
ie.

e taureaux,
et béliers.

localités sous-
formés que les
obation des tau-
et béliers desti-
auront lieu les

: 8 h. matin,
berge; 8 1/2 h.,
auberge; 9 h.,
uberge; 10 h.,
oire; 10 1/2 h.,
auberge; 11 h.,
uberge; 1 1/2 h.,
ge; 2 h., Bulle,
Vuippens, place
Le Bry, place

. — 8 h., Po-
berge; 8 1/2 h.,
lace de l'auber-
ce de l'auber-
place de l'a-
s-dev. Romont,
1/2 h., Sâles, pl.
e Crêt, place de
Châtel St-Denis,
Semsales, place

du buffet; 3 h., Vaulruz, place de
l'Hôtel de-Ville.

Mercredi 23 février: 3 h., Fri-
bourg, champ de foire.

GRUYÈRE

**Conférence en faveur de
la Croix-Rouge.** — Bulle aura
la bonne fortune d'entendre, diman-
che soir, un aimable conférencier, M.
Aloyse Niquille, de Charmey, qui
viendra, à la demande de la Section
gruyérienne de la Croix-Rouge, lui
parler de son retour de Russie.

Nul doute qu'un nombreux public
et tous ses amis qui attendaient son
arrivée avec anxiété seront là pour
revivre avec lui les moments pénibles
qu'il a traversés et témoigner leur
sympathie à cet enfant du pays si
durement éprouvé et aussi à l'œuvre
de la Croix-Rouge.

Collecte de la Croix-Rouge.

— Dimanche et lundi prochains, des
sous officiers en uniforme se présen-
teront dans les familles pour recueillir
les dons en faveur de la Croix Rouge.
On sait le but de cette collecte. Il s'a-
git d'abord de venir en aide au comité
international, de ce comité qui s'oc-
cupe de préparer partout des infir-
miers capables, qui subsidie à cet
effet les instituts d'Ingenbohl et de
Baldegg, qui travaille avec le Pape à
adoucir les maux de la guerre, qui
organise les secours en cas de cala-
mité publique, qui, actuellement, est
en train de rapatrier les quelque cent
mille prisonniers de guerre qui res-
tent encore en Sibirie. Il s'agit ensuite
de fournir des ressources aux sections
de la Croix-Rouge suisse — chez nous
donc, à la section de la Gruyère — qui
ont pour mission de collaborer avec
les médecins pour répandre l'hygiène,
former des samaritains, et lutter con-
tre les maladies contagieuses, en par-
ticulier contre la tuberculose.

La quête se fait dans toute la Suisse.

Comme lors de la collecte en faveur
du don national, le cœur des Gruyé-
riens se montrera plein de générosité,
de patriotisme, de solidarité et de cha-
rité. On donnera beaucoup, on s'ins-
crira nombreux comme membre de
la Croix-Rouge gruyérienne.

C'est pour le pays, c'est pour nous-
mêmes. En avant la Grue!

Musée Gruyérien. — Le
Conseil général de Bulle est convoqué
ce soir, vendredi, et est appelé à se
prononcer sur un projet d'acquisition
de l'immeuble dit « Hôtel Moderne ».

Le rapport de la Commission du
Musée Tissot et du Conseil communal
prévoit l'utilisation pour le Musée de
la partie occupée par la Banque d'E-
tat, la grande salle et étage supé-
rieurs. L'autre partie serait cédée à
un tiers.

La combinaison paraît avantageuse
pour la Banque d'Etat venderesse et
pour les acquéreurs. Le Musée Gruyé-
rien est assuré, par cette opération,
de ne pas se lancer dans une aven-
ture immobilière, comme cela aurait
pu être le cas, s'il avait décidé d'édi-
fier une construction neuve en ces
temps de prix exorbitants.

Le Conseil général approuvera cer-
tainement les Autorités communales.

Football. — Le Football-Club
Bulle organise pour dimanche un
grand match de bienfaisance dont le
bénéfice sera versé à la caisse de la
Croix-Rouge suisse.

Nos footballers, dont la majeure
partie sont soldats et ont vu notre
Croix-Rouge à l'œuvre pendant les
jours terribles de 1918, ont à cœur
de coopérer à notre grande œuvre
humanitaire.

Ils se sont assurés la visite d'une
équipe combinée de Fribourg III et
Richemond I de Fribourg. La lutte
sera chaude car le F. C. Bulle, actuel-
lement en tête de groupe dans le
championnat suisse, ne laissera cer-
tainement pas une victoire facile aux
Fribourgeois

Aussi, les amateurs de beaux

matches et de saines émotions se ren-
dront-ils en foule en Champ-Fran-
cey dimanche après midi.

Ce match étant organisé en faveur
d'une œuvre de bienfaisance, MM. les
membres passifs de la société et les
dames payeront aussi une modeste
finance d'entrée sur le terrain.

Marché hebdomadaire. —
Favorisé exceptionnellement par une
journée idéale de printemps, à l'en-
contre des précédents, le marché
d'hier a été très fréquenté par l'élé-
ment campagnard.

Aussi combien amplement étaient
approvisionnés les marchés aux fruits,
légumes et denrées diverses, qui, en
raison de l'offre et de la demande,
ont baissé sensiblement de prix.

Broc. — On nous écrit :

Hier soir, dimanche, dans une salle
archi-comble, l'Harmonie de Broc, sous
l'habile direction de M. Corboz, a su,
quelques heures durant, charmer son
auditoire. Parmi les chœurs exécutés
avec beaucoup de brio, je citerai l'O-
rage de Vogt, pièce d'une ampleur
majestueuse et bien interprétée. Je
féliciterai tout particulièrement les
deux soli et la pianiste. La sympa-
thique Mlle Morand, lauréate du Con-
servatoire de Genève, nous régala de
deux sonates vraiment captivantes. Elle
est maîtresse dans l'art, d'une sou-
plesse surprenante et surtout inter-
prète fidèle. Le rare public qui l'a
comprise ne lui a pas ménagé ses ap-
plaudissements.

La comédie villageoise, par contre,
fut comprise et goûtée du public. Elle
souleva un fou-rire du commence-
ment à la fin. Les acteurs étaient bien
dans leurs rôles, on pourrait même
ajouter que les rôles s'adaptaient par
faitement aux acteurs.

M. Mélune, d'un franc naturel, très
digne en homme éclairé dans ses no-
bles apparitions au fauteuil de juge,
souligna l'intérêt de l'auditoire jusqu'à
la fin. Sa fidèle Françoise fut sympa-
thique au public. Baptiste et Gnéton,
deux ennemis, finirent par se recon-

cilier. Baptiste eût gagné en regardant
davantage sa Françoise que le public.
Félix jouait un rôle bien ingrat. L'ac-
teur l'a très bien saisi. Mlle Berthe ne
fut pas embarrassée non plus dans
son rôle. Elle fut par contre un peu
cruelle à l'égard de son père, M. Bor-
gognon.

Mme Borgognon appitoya certaine-
ment plus d'une ménagère dans son
rôle de cuisinière.

Pour improvisés qu'ils fussent, les
acteurs furent bien dans leurs vrais
rôles. Mes compliments, aux initia-
teurs et artistes de cette soirée.

J. G.

MÉDICAMENTS ÉCONOMIQUES
Nutritifs et fortifiants



Pur, cont. les maladies des voies respiratoires
A l'iodure de fer, contre les affections aéro-
sintenses; remplace l'huile de foie de morue.
Au phosphate de chaux, pr enfants rachitiques
Au fer, contre l'anémie et la chlorose.
Au bromure d'ammonium, cont. la coqueluche
Au glycérophosphate, contre les faiblesses
nervenses.

Croquettes d'avoine. — Ce mets si
aimé des enfants comme des adultes, est en-
core meilleur, accompagné d'une sauce. Et
il est si simple et si économique d'en prépa-
rer une au moyen des tablettes de Sances
Maggi (Tomates Oignons et Relevée) De
l'eau seulement comme adjonction et deux
minutes de cuisson. La tablette 20 cent.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA & C. GENEVE

Mystifié!

vous le serez toujours, si vous acceptez des
Tablettes Wybert, tandis que vous comptez
recevoir des Tablettes Gaba, souveraines
contre toutes les affec-
tions des voies
respiratoires.



Méliez-vous!

Exigez les Tablettes Gaba
en boîtes bleues à fr. 1.75

Cinéma Lux

Dimanche 20 février
Matinée, 3 h. Soirée, 8 h.

Programme
particulièrement riche.
ACTUALITÉS

Mon village
comédie en 4 parties.

La Vallée du Silence
gd drame d'aventure en 5 parties.

Mise publique.

Samedi 19 courant, dès 1
heure de l'après-midi, le soussi-
gné exposera en vente en mise pu-
blique un lot mobilier, compren-
nant lits, canapés, machine
à coudre, lavabos, tables
de nuit, baignoire, tableaux
et glaces.

Alexandre Bussard,
Epagny.

A vendre

une cage à lapins
à l'état de neuf; prix avantageux.
S'adresser au Château d'en
bas, Bulle.



On cherche

pour la Haute Gruyère

2 domestiques

de campagne dont un sachant con-
duire un cheval; entrée de suite,
places à l'année.

S'adresser à Publicitas S. A.
Bulle, sous P 620 B.

Mademoiselle M. PHILIPONA
Pédicure & Manicure

26, rue de la Promenade, Bulle.
Traitement de toutes les affec-
tions des pieds, ongles incarnés,
cors, etc.

A vendre

une belle vachette
pie rouge, 30 jours, bonne ascen-
dante.
S'adresser à Jean Fahrny,
Romanens.

A vendre

MOTOSACOCHE
modèle 1919. Éclairage électrique,
état de marche parfait.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P. 579 B.

A VENDRE au plus offrant
2 actions
du Crédit Gruyérien.

Faire offres par écrit, sous
P 564 B, à Publicitas S. A.,
Bulle.

A louer

deux chambres
meublées ou non.
S'adresser à Jean Schaller,
Tour de Tréme.

A VENDRE

de gré à gré, au centre de la ville
de Châtel-St-Denis, une maison
d'habitation, avec atelier, ma-
gasin au rez-de-chaussée et trois
appartements. Entrée en jouis-
sance à volonté.

Aug. Chaperon, huissier,
Châtel-St-Denis.

A VENDRE

2 porcs

de 3 1/2 mois, chez Remi Pit-
tet, rue du Moléson, Bulle.

A vendre

8000 pieds de bon
foin et regain
à consommer sur place; étable
pour 25 bêtes.
S'adresser à Léon Currat-
Moura, à Grandvillard.

Sellier-tapissier.

Le soussigné informe son hono-
rable clientèle et le public en gé-
néral qu'il a transféré son
atelier et magasin à la mai-
son Magnin, près de la Croix-
Blanche, à Vaudens.
Il se recommande pour tous les
travaux de son état et se rend à
domicile.

Louis TERCIER
sellier-tapissier

Jeune homme

muni de bons certificats
est demandé
pour commerce de la place.
S'adresser par écrit à Publ-
citas S. A., Bulle, sous P 603 B.

Mise de bois.

On vendra en mises publi-
ques, le **vendredi 25**
février, 50 moules de
foyard, bois de 1^{er} choix, et
3 à 4000 fagots de foyard,
au-dessus des Marches, à
Avry-dev.-Pont.

Les mises auront lieu à
1 1/2 h. après midi.

Paiement comptant.
Avry-dev.-Pont,
le 15 février 1921.

Le propriétaire :
Joseph CHARRIÈRE.

Bonne pension de famille
à Bulle cherche

pensionnaires

attitrés.
S'adresser à Publicitas S. A.
Bulle, sous P. 594 B.

A vendre

2 porcs

prêts à l'engraissement, chez Léonie
Ruffieux, rue de la Tréme,
Bulle.

On demande à louer
bonne

boulangerie.

Offres sous Q 802 L Publ-
citas, Lausanne

A louer

jolie chambre meublée
bien exposée au soleil, chauffable.
S'adresser à Publicitas S.
A., Bulle, sous P 610 B.

Mises de fleuries.

La Société de laiterie de
Lesnoz exposera en location par
voie de mises publiques, **lundi 21**
février, à 14 heures, à l'an-
berge communale, la pre-
mière fleurie de sa gîte du Vues
et des Crêts

Lesnoz, le 9 février 1921.

Par ordre: Le Secrétaire.

Garde-génisses

cherche place pour l'année
1921.

S'adresser à Publicitas S.
A., Bulle.

On cherche

pour le 15 avril,
une personne
d'un certain âge, propre et d'or-
dre, qui voudrait s'occuper du
ménage et surveiller des petits
enfants dans une famille frisongeoise
d'agriculteur.

Faire offres à J. Bourret-
Lenoir, Villard-sur Cham-
hy.

A VENDRE

8 beaux porcs

de 8 semaines, chez
Jos. Pochon, au Tirage,
Bulle.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 20 Février 1921

Pharmacie BARRAS.

La pharmacie d'office fait le
service de nuit pendant 6 semaines

Travaux d'impression

Imprimerie Glasson Frères.

CRÉDIT GRUYÉRIEN BULLE

Capital et réserves: Fr. 1,100,000.—.

Toutes opérations de Banque
CHANGES
aux meilleures conditions.

Epicerie Dubas, Bulle

THON ouvert (Amieux).
Morue d'Islande.
Saumon, Sardines.
Fruits et légumes secs.
5 % timbres escompte 5 %

Mise de bétail.

Pour cause de mise à bail, le soussigné vendra en mise publique, devant son domicile à **Echarlens**, le **mercredi 2 mars**, dès 1 heure précise: **26 vaches** prêtes ou fraîches vélées, dont 10 ont eu la fièvre aphteuse en novembre 1919, **18 génisses** génisses de 2 ans, 1 an et veaux.

Ce bétail fait partie du Syndicat rouge de Riaz. Les personnes habitant des localités contaminées ne pourront pas assister aux mises.

L'exposant: **Cas. Gremaud, Echarlens.**

Raymond PEYRAUD

Médecin chirurgien dentiste
Diplômé de l'École dentaire de Genève

Ouvrira

son cabinet dentaire

le jeudi 24 février

à **BULLE** — Téléph. 45. — Place du Tilleul.

Dimanche soir, 20 février, à 8 1/4 heures

dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, **BULLE**

Conférence gratuite

donnée par **M. Aloys Niquille**, professeur en Russie
sur son retour en Suisse
sous les auspices de la **Croix-Rouge**.

Vente à prix réduits.

pour cause d'évacuation de locaux: **savon, lessive, lessive liquide, articles en aluminium, graisse pour chaussures, pour sabots, graisse de char, etc.**

Au magasin „A la VILLE DE BULLE“ et chez **Félix DECROUX**, vins et spiritueux, **BULLE**.

VENTE D'IMMEUBLE

Samedi 26 courant, dès 2 h. du jour, les enfants de **Jean Favre**, à **Broc**, exposeront en vente, aux enchères publiques, à l'Hôtel de Ville de **Broc**, l'immeuble désigné sous l'art. 831 du cadastre de **Broc**, **Fin-Derrey**, pré de 1644 mètres.
Pour les propriétaires: **H. PASQUIER**, notaire.

Grands Magasins de Meubles M. BRODARD - BULLE

Téléph. 117 GRANDRUE Téléph. 117

Vient d'arriver un choix superbe de **poussettes et charrettes pliantes** pour enfants.

Grand assortiment de **meubles, chambres à coucher, salles à manger, salons. Rideaux et stores.**

Armoires, chiffonniers, commodes-bureau sapin et bois dur, canapés, divans, fauteuils, chaises, tables, etc.; tableaux et glaces.

Dépôt de la **machine à coudre „Helvetia“**.

Goudron de Norvège

le meilleur remède contre
toux, rhumes, bronchites,
PHARMACIE

Aug. Barras
BULLE

Pharmacie Aug. Barras BULLE

Produits vétérinaires de premier choix. — Brevages pour vaches vélées. — Brevages pour favoriser la rumination et la digestion.

Poudre excitante et poudre procréative pour le bétail.

Poudre tonique pour chevaux, vaches, moutons, porcs, etc.

Vitaline liquide contre la diarrhée des veaux.

Anticoulique pour chevaux.

Onguent contre les dartres du bétail; onguent contre l'inflammation de la tétine; onguent vésicatoire très fort.

Les agriculteurs trouveront encore à la **Pharmacie Barras** tous les produits et spécialités prescrits jadis par feu **M. P. METTRAUX**, vétérinaire, à prix modérés.

Chevaux



pour
l'abatage.

et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par
Tél. 168. **L. GENOUD**,
Cercle Catholique, **BULLE**.

Baume St-Jacques

de C. Trantmann, phar., Bâle
Prix, fr. 1.75.

Spécifique vulnérable pour toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varicoles et jambes ouvertes, hémorrhoides, affections de la peau, piqûres, dartres. Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général: **Pharm. St Jacques, Bâle**.

Pour charcuteries.

Nous expédions par poste et chemin de fer,

belle viande sans os

à Fr. 3.40 le kg., hachée gratuitement sur demande.

CABALLUS

Boucheries chevalines, Place St-Laurent, 10-8, **Lausanne**.

Docteur Joseph PASQUIER, BULLE

a ouvert son cabinet de consultations

Grandrue N° 29

(Café du Commerce) 2^{me} étage.

Consultations de 9 heures à midi.

Téléphone N° 147.

Gros VINS Détail

JUAN MORENO, BULLE

à côté de l'Hôtel de l'Écu

informe l'honorable public qu'il est en mesure de servir dans sa nouvelle installation: **Vins blanc et rouge**, en gros et au détail, ainsi que **vins fins et liqueurs** aux plus bas prix du jour. — Consultez les prix!

TRANSPORTS FUNEBRES

à destination de tous pays.

A. MURITH, Société anonyme.

Siège social à GENEVE

succursale: **FRIBOURG**, Téléphone 3.69

Rue de Lausanne. — Service permanent.

CERCUEILS et COURONNES

en tous genres. — Tarifs très modérés.

CIERGES, articles funéraires.

Dépôt à **BULLE**:

Place de la Promenade.

LOUIS PASQUIER, sacristain

Fumez le 7 bleu Opplinger

Pilules „Phlegmonin“ de Rothenbach

Remède moderne.

Epruvé depuis de longues années. — Recommandé par les médecins Purificateur du sang et bactéricide très actif. Moyen sûr, rapide et efficace contre les empoisonnements de sang de tous genres, provoque immédiatement la chute de la fièvre, calme les douleurs, supprime les suppurations, les éruptions purulentes, la peau malsaine (acné) furoncles aigus et chroniques, anthrax, abcès eczéma humides, dartres, plaies infectieuses, glandes, fermentations anormales dans l'estomac et les intestins.

Se trouve dans toutes les pharmacies, sinon au dépôt général:

J. Oesch, pharmacien, à Fahrwangen (Argovie)

Prix: Par petite boîte originale de 50 pilules Fr. 6.—

Par grande boîte originale de 100 pilules Fr. 11.—

Eau-de-vie de fruits

première qual. 20°, à fr. 2.50 le litre.

Envoi depuis 5 litres, contre remboursement.

W. RUEGGER, Distillerie
Hergiswil Nidwald.

On demande une personne

de toute confiance, connaissant les divers travaux d'un ménage et sachant conduire. Certificats exigés.

S'adresser par écrit sous P 550 B, à **Publicitas S. A., Bulle**.

A louer

2 chambres meublées
à la **Maison GILLARD**,
Bulle.

On cherche à acheter

une refouleuse.

S'adresser à **Mivroz, char-**
ron, Bulle.

A vendre

6 porcelets
de 9 semaines chez **Amédée**
Gapanay, à Marsens.

Des haricots

en production continuent jusqu'aux gelées. Longues cosses absolument sèches et ni parchemin, avec les belles variétés naines:

Fils du Rocher (très atifs),
Guillaume Tell (mi atifs),
étudiées et sélectionnées uniquement pour la Suisse.

Port élevé, ne connaissant pas la rouille, ni aucune maladie.

Prix: Fr. 3.80 le kg.; 1 fr.

les 250 grammes.

S'adresser: **Cultures spéciales de Haricots, NYON**.

Pharmacie Aug. Barras BULLE

Huile de foie de morue
pure et fraîche.

Eau-de-vie de fruits

garantie pure distillation. 45 à 48 degrés d'alcool, est offerte en quantités depuis 40 litres, (fûts et bonbonnes à disposition), par la **Société pour l'utilisation des fruits, à GUIN**.

Demandez les prix.